

DÉPARTEMENT de la
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU
CONSEIL SYNDI

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

20 AVR. 2023

ID : 057-200078798-20230412-12S20230412D006-D

DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN

SYNDICAT MIXTE
DES RUISSEAUX DU
HAUT-CHEMIN

57640 CHARLY-ORADOUR

délibération :
D_2023_2_6

Nombre de délégués en
exercice : 13

Présents : 11

Votants : 13

L' an deux mille vingt trois, le mercredi 12 avril à 18 h 30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Charly-Oradour, sous la présidence de Madame BERGER Delphine, La Présidente.

Date de convocation du : 30 Mars 2023

Titulaires : Monsieur DIEUDONNE Vincent, Monsieur EHLINGER Laurent, Monsieur PIERRON Florent, Monsieur TURCK Gilbert, Madame BERGER Delphine, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur HENNEQUIN François, Monsieur HUBERTY René

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur LOMANTO Joseph, Madame MARQUES Maria, Monsieur POINSIGNON Henri

**Objet : PARTICIPATION
DES EPCI 2023**

Pouvoirs :

Monsieur BALLARINI Jean-Louis a donné pouvoir à Monsieur HUBERTY René
Monsieur SCHRECKLINGER Didier a donné pouvoir à Monsieur HENNEQUIN François

Absent(s) : Madame EMMENDOERFFER Jocelyne, Monsieur CAYOTTE Jean-Paul, Monsieur CELARIE Denis

Excusé(s) : Monsieur BALLARINI Jean-Louis, Monsieur SCHRECKLINGER Didier

Secrétaire de Séance : Monsieur René HUBERTY

Madame la Présidente propose au Conseil syndical de conserver le même montant des participations des E.P.C.I. pour l'année 2023 que l'année précédente.

La somme totale est de 100 000 € et s'établit comme suit :

- Communauté de Communes RIVES DE MOSELLE : 52 860 € (52.86 %)
- Communauté de Communes du HAUT CHEMIN - PAYS DE PANGE : 30 630 € (30.63%)
- Communauté de Communes EUROMETZ METROPOLE : 16 510 € (16.51 %).

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical **approuve à l'unanimité** ces propositions de participation des EPCI pour l'année 2023.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,
René HUBERTY



Emis le 12/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

19 AVR. 2023

La Présidente,
Delphine BERGER



